

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 19 Décembre 2019 à 18 H 30**  
**au Grand Salon de l'Hôtel de Ville**

**ORDRE DU JOUR**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**  
**du Conseil Municipal du 14 Novembre 2019**

**1 - COMMUNICATION DE DÉCISIONS**

**En vertu de la délibération prise par le Conseil Municipal du 29 mars 2014, complétée par la délibération du 15 décembre 2016, autorisant Monsieur le Maire à traiter les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé :**

**⇒ A l'Établissement de tarifs (alinéa 2°) :**

- Pour la création d'un tarif majoré en cas d'occupation sans droit ni titre du domaine public.
- Fixant les tarifs d'entrée au festival « Les larmes du rire » ainsi que les tarifs de la buvette liées au festival qui s'est déroulé du 4 au 15 octobre 2019.
- Pour l'octroi d'un bon d'accès gratuit au Musée de l'Image à chaque nouveau spinalien accueilli lors de la journée d'accueil qui s'est déroulée le dimanche 13 octobre 2019.
- Fixant le tarif « groupes adultes » au Musée de l'Image.
- Fixant les tarifs d'entrée au Musée de l'Image du 1er novembre au 29 novembre 2019 en l'absence d'exposition permanente.
- Fixant les tarifs de vente des produits liés à l'exposition « Loup ! Qui es-tu ? ».
- Fixant les tarifs de location des chalets et des différentes animations (atelier, patinoire) dans le cadre du Village de Saint-Nicolas qui se déroule du 6 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

**⇒ A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4°) :**

- Avec la société EUROP SERVICE, pour l'acquisition d'un porte-outil à 4 roues motrices.
- Avec la société AB SECURITE, pour l'installation d'un système anti-intrusion au Centre Léo Lagrange.

- Avec la société WILLY LEISSNER, pour des travaux dans le local de l'ancienne poudrière.
- Avec la société SODEL, pour le remplacement des luminaires extérieurs de la Tour Chinoise.
- Avec le Groupement INEO, SPIE CITY NETWORK, pour un avenant au marché de l'opération de requalification des Places de l'Atre et Edmond Henry.
- Avec la société TERIDEAL TARVEL, pour l'engazonnement hydraulique des sols du cimetière Parc.
- Avec les sociétés LEBLANC et BLACHERE, pour les illuminations de fin d'année des rues Pellet, de l'Atre, Palais de justice, des Halles, Ambrail et Jeanmaire.
- Avec la société GONSOLIN, pour la reprise du plafond de l'école Paul Emile Victor.
- Avec la société JEAN-LUC GERARD, pour la maîtrise d'œuvre du marché de réhabilitation de l'ex-billetterie du Musée de l'Image.
- Avec les sociétés BATY ELEC et HOUILLON, pour les travaux de réfection du logement situé au 4 impasse des écoles.
- Avec la société RICOH, pour la contractualisation d'un contrat de maintenance pour un copieur couleur au sein de la Direction des Services techniques.
- Avec la société ACCORSI, pour l'aménagement de deux cellules à la Maison des Associations.
- Avec la société ALKO, pour la fourniture de mobilier urbain anti-percussion (barrières...).
- Avec la société INEO INFRACOM, pour la mise en place d'un système de video-protection.
- Avec la société DECIBELS, pour la mise en place d'un système pérenne de sonorisation.
- Avec la société AB SECURITE, pour un avenant au marché de vérification et de maintenance des systèmes de sécurité incendie pour les bâtiments de la ville.
- Avec la société LOCATENTES, pour un avenant à l'accord-cadre à bons de commandes pour la location de chapiteaux.
- Avec la société PARMENTIER FRERES, pour des travaux d'exploitation forestière en forêt communale.
- Avec les sociétés, HOUILLON, PARANT PLATRERIE, FMT DIVOUX et PIERRE LAMBERT pour des avenants à l'opération de rénovation des sanitaires publics et du parquet à l'espace Cours.
- Avec la société STPI, pour un avenant au marché de travaux d'alimentation en eau potable rue Koechlin et Boeringer et route de Remiremont.

- Avec la société VALDENAIRE, pour l'aménagement d'un quai et d'une aire de retournement rue Gambetta.
- Avec la société ROC AMENAGEMENT, pour un avenant au marché de travaux de sécurisation des carrières Desbuissons et Friesenhauser.
- Avec les sociétés MAGGIO MARIO, AVENIR TOITURES VOSGES, BATY ELEC, METALLERIE LABREUCHE et CARRELAGES ET DECO, pour des avenants aux marchés de l'opération de mise en accessibilité du Groupe Scolaire Jean-Mace.
- Avec la société BOUGEL, pour un avenant au marché de travaux de mise en accessibilité de la société de Tir d'Epinal.
- Avec la société AL RENOV' pour un avenant au marché de travaux de l'escalier à l'école du centre.
- Avec la société RAY, pour les travaux de réfection rue quarante semaine.
- Avec la société LTBO, pour un avenant au marché de vérification et maintenance des portes automatiques.

**⇒ A l'Établissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux (alinéa 5°) :**

- Au profit de l'Association Adali HABITAT, pour la mise à disposition via un bail commercial d'un local sis au 3 Quartier de la Magdeleine, à partir du 1<sup>er</sup> août 2019.
- Au profit de l'Association de Gestion de Centres Sociaux Spinaliens, pour la mise à disposition d'un local sis 1 place d'Avrinsart.
- Au profit de Monsieur Lidong ZHOU, pour la mise à disposition d'un appartement de type F1 sis rue des Minimes.
- Au profit de l'Association WIMOOV, pour la location de deux garages situés au Quartier de la Magdeleine.
- Au profit de l'Association Antoinette Production, pour la mise à disposition d'une cellule sise quartier de la Magdeleine, « Maison des Associations ».
- Au profit de Madame Shaza ALMADDAD, pour la location d'un appartement de type F1 sis 16 rue des Minimes.
- Au profit de Monsieur Mickaël ALEXANDRE, pour la location d'un appartement F4 sis 49 rue de Nancy.

**⇒ À l'acceptation des dons et legs (alinéa 9°) :**

- Pour le don au Musée de l'Image par Madame Annie DOLLEANS, pour un ensemble d'images chromolithographiques publicitaires.

**⇒ Au règlement des honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts (alinéa 11°) :**

- Avec la société ALLEX, pour le règlement d'honoraires d'expertise dans le cadre de mises en fourrière de véhicules en stationnement gênant ou abusif.

**⇒ Au renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre (alinéa 24°) :**

- Pour le renouvellement de l'adhésion auprès de « Musées Grand-Est », pour les années 2019 et 2020.

**⇒ À la demande d'attribution de subventions par tout organisme financeur (alinéa 26°) :**

- Auprès de l'Etat au titre des fonds Barnier pour les travaux de protection contre les chutes de blocs sur les sites du Château d'Epinal et de la Salière du Loup.
- Auprès de l'Etat avec la DRAC Grand Est au titre des collections « Jean-Paul Marchal » et « Henri George » ainsi que du soutien à la commande publique dans le cadre du chemin des images.
- Auprès de l'Etat avec la DRAC Grand Est au titre du dispositif « 2020 année de la BD » pour une exposition au Musée de l'Image.

## **2 – DIRECTION GÉNÉRALE**

### **2/1 – Vidéo-protection de la ville**

#### **2/1.1 Règlement**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le règlement relatif à l'utilisation et l'installation de caméras de vidéoprotection de la ville, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **2/1.2 Convention de partenariat avec l'Etat relative au déport d'images**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec l'Etat relative au déport d'images, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **2/2 – Nouveau Projet de Renouvellement Urbain - Bitola Champbeauvert**

#### **2/2.1 – Avenant à la délégation de la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération à la Ville d'Épinal dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain Bitola-Champbeauvert**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°1 à la délégation de la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération à la Ville d'Épinal pour le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain Bitola-Champbeauvert afin de fixer une nouvelle participation financière de la Communauté d'agglomération d'Épinal, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **2/2.2 – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Bitola-Champbeauvert**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'attribution au groupement « AMT » pour le marché de maîtrise d'œuvre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Bitola-Champbeauvert, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **2/3 – Délégation des services publics locaux**

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte de la communication des rapports annuels d'activité de l'exercice 2018 relatifs à l'exploitation des services publics locaux délégués suivants :

**2/3.1** – Le crématorium

**2/3.2** – La restauration scolaire et municipale

**2/3.3** – L'exploitation touristique et fluviale du Port d'Épinal

**2/3.4** – La distribution de gaz naturel

**2/3.5** – Le chauffage urbain

**2/3.6** – La gestion du stationnement payant

**2/3.7** – L'exploitation des services publics de l'eau potable et l'assainissement

### **3 – AFFAIRES FINANCIÈRES**

#### **3/1 – Modification de la régie de recettes pour le stationnement payant relative à l'application Paybyphone**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la modification de la régie de recettes pour la mise en place d'une nouvelle application de paiement du stationnement payant avec Paybyphone, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **3/2 – Décision Modificative**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la décision modificative au budget consistant à divers ajustements de fin d'année.

#### **3/3 – Neutralisation des amortissements**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la neutralisation des amortissements.

#### **3/4 – Fixation des participations définitives entre budgets annexes TVA et budget principal au titre de l'exercice 2019**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la fixation des participations définitives entre budgets annexes TVA et budget principal au titre de l'exercice 2019.

#### **3/5 – Dissolution du budget annexe eau**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la dissolution du Budget annexe eau.

#### **3/6 – Vote du Budget Primitif 2020**

##### **3/6.1 – Budget Principal**

*Budgets Annexes :*

##### **3/6.2 – Budget T.V.A. – Gestion des Salles**

##### **3/6.3 – Budget T.V.A. – Locations Commerciales**

## **4 – AFFAIRES GÉNÉRALES ET ÉCONOMIQUES**

### **4/1 – Rapport d'activité de la Société d'Économie Mixte de développement économique et d'aménagement d'Épinal-Golbey et de sa Région**

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte de la communication du rapport d'activité 2018 de la Société d'Économie Mixte de développement économique et d'aménagement d'Épinal-Golbey et de sa région.

### **4/2 – Rapport d'activité de la Société d'Économie Mixte du Ciné Palace d'Épinal**

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte de la communication du rapport d'activité 2018 de la Société d'Économie Mixte du Ciné Palace d'Épinal.

### **4/3 – Engagement de modification du Plan Local d'Urbanisme**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'engagement de la modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **4/4 – Zac de Laufromont – Finalisation de la concession d'aménagement et lancement d'une nouvelle procédure**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la finalisation de la concession d'aménagement et le lancement d'une nouvelle procédure pour permettre la poursuite de la traduction opérationnelle de la ZAC de Laufromont, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **4/5 – Cessions**

#### **4/5.1 – Cession d'une emprise**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession d'une emprise issue des parcelles communales cadastrées BM 53 et BM 300 situées à l'intersection de la Rue Alfred de Vigny et de la Rue Alphonse de Lamartine, au profit de Madame Farida AYADI, pour un prix de 21,00 euros par mètre carré, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **4/5.2 – Accord de principe pour la cession d'une emprise pour l'extension du cinéma**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'accord de principe pour la cession d'une emprise au profit de la Société d'Économie Mixte (SEM) « Cinés Palace » issue de la parcelle communale cadastrée AT 486, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **4/5.3 – Agrément de cession pour une emprise**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'agrément de la ville pour la cession, par la SOLOREM d'une emprise à détacher des parcelles cadastrées BY 31 et BY 78, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **4/5.4 – Echange foncier sans soulte dans le cadre de la restructuration du chemin du pré-serpent**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'échange foncier sans soulte dans le cadre de la restructuration du chemin du pré-serpent, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **4/5.5 – Rétrocession par l'EPFL**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la rétrocession par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) au profit de la Ville, de parcelles cadastrées AB 725, 726, 728, 1228 et 1229 situées Rue Saint-Michel, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **4/6 – Forêts communales : Etat d'assiette des coupes de l'exercice 2020**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2020 et la désignation de produits de l'exercice 2020 en Forêts communales d'Épinal, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **5 – AFFAIRES SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE**

#### **5/1 – Versement de subventions**

##### **5/1.1 – A l'Association Athlétic Vosges Entente Clubs dans le cadre de l'EPIRUN**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de la subvention exceptionnelle au profit de l'association Athlétic Vosges Entente Clubs, pour un montant de 2.300 €.

##### **5/1.2 – Dans le cadre des trophées citoyens aux organismes lauréats suivants :**

- Epinal Passion Cheval, associé aux amis des lévriers, pour un montant de 5.000 € dédié au 1er prix pour le projet «Média Vallon »,
- La Fédération Médico-Sociale des Vosges, associée au SAS Volley ball pour un montant de 2.000 € dédié au 2ème prix pour le projet « le sport pour tous ».
- La MJC Savouret associée aux associations TONUS, A.A.O.E.C. et la Lurette Fleurie, pour un montant de 1.500 € dédié au 3ème prix, ex aequo, pour le projet « Fête du quartier de Saint LAURENT »,
- C.I.Q. de l'Ouest Spinalien, associé aux associations Ensemble Alliance et les Tourmalines, pour un montant de 1.500 € dédié au 3ème prix, ex aequo, pour le projet « animations culturelles dans un quartier qui n'a pas de centre culturel ».

## **6 – AFFAIRES SCOLAIRES**

### **6/1 – Convention de partenariat avec l'Académie de Nancy-Metz**

#### **6/1.1 – Ecole élémentaire Jean Mace**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec l'Académie de Nancy-Metz dans le cadre de la Charte pour l'Education Artistique et Culturelle avec l'école de Jean Mace, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **6/1.2 – Ecole maternelle des Epinettes**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec l'Académie de Nancy-Metz dans le cadre de la Charte pour l'Education Artistique et Culturelle avec l'école des Epinettes, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **6/2 – Versement de subvention**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 euros à l'Association TONUS ECOLE.

### **6/3 – Convention d'objectifs avec l'ODCVL**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention d'objectifs avec la Société Coopérative d'Intérêts Collectifs Office des Centres de Vacances et de Loisirs (SCIC - ODCVL) précisant les prix de journée des classes nature 2020 et fixant la participation de la Ville d'Épinal.

## **7 – ANIMATION ET PROMOTION**

### **7/1 – Versement de subventions d'accompagnement**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de subventions d'accompagnement au profit de l'Association des amis de l'Italie (ADAI) dans le cadre de l'organisation d'un tournoi qui s'est déroulé le samedi 16 novembre 2019, pour un montant de 1.532 €

### **7/2 – Versement de subventions exceptionnelles**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au Centre des Jeunes Dirigeants d'Épinal dans le cadre de l'organisation de la soirée prestige qui s'est déroulée le vendredi 29 novembre 2019, pour un montant de 3.000 €.

## **8 – PERSONNEL**

### **8/1 – Tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la modification du tableau des effectifs.

### **8/2 – Déplacement des élus**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la liste des élus bénéficiant d'un remboursement au titre de leurs déplacements spéciaux.

